

# **Rapport d'activité 2024 de l’Inspection des finances de l’Etat de Fribourg**

31 mars 2025

Auteur : Inspection des finances (IF), Irène Moullet

Distribution : Commission des finances et de gestion  
Conseil d’Etat

## Table des matières

1.	Introduction .....	3
2.	Activité du service .....	3
3.	Organisation du service .....	3
4.	Grand Conseil / Commission des finances et de gestion / Conseil d'Etat .....	4
5.	Activités par direction .....	5
5.1	Pouvoir judiciaire .....	6
5.1.1	Rapports émis en 2024 .....	6
5.1.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	6
5.2	Direction de la sécurité, de la justice et du sport.....	7
5.2.1	Rapports émis en 2024 .....	7
5.2.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	8
5.3	Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement .....	9
5.3.1	Rapports émis en 2024 .....	9
5.3.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	10
5.4	Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle .....	11
5.4.1	Rapports émis en 2024 .....	11
5.4.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	12
5.5	Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts .....	13
5.5.1	Rapports émis en 2024 .....	13
5.5.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	14
5.6	Direction de la santé et des affaires sociales.....	15
5.6.1	Rapports émis en 2024 .....	15
5.6.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	16
5.7	Direction de la formation et des affaires culturelles .....	17
5.7.1	Rapports émis en 2024 .....	17
5.7.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	18
5.8	Direction des finances .....	19
5.8.1	Rapports émis en 2024 .....	19
5.8.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	20
5.9	Chancellerie .....	21
5.9.1	Rapports émis en 2024 .....	21
5.9.2	Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.....	21
6.	Conclusion .....	22

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat,  
Monsieur le Président de la Commission des finances et de gestion,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi du 25 novembre 1994 sur les finances de l'Etat (LFE), nous vous présentons le rapport d'activité de l'Inspection des finances (IF) pour l'année 2024.

## 1. Introduction

Ce rapport d'activité est destiné à vous renseigner sur les vérifications, contrôles et révisions effectués durant l'année 2024, ainsi que sur l'organisation de l'IF. Il complète le rapport d'activité publié par le Conseil d'Etat. Il contient également, pour chaque direction, la liste des recommandations ouvertes au 31 décembre 2024.

## 2. Activité du service

La mission de l'IF est le contrôle des finances de l'Etat. Par conséquent, l'IF contrôle les services de l'administration cantonale et les établissements. Elle se base sur sa propre évaluation des risques pour définir, de manière indépendante, des cadences de contrôle. Après chaque contrôle effectué, l'IF émet un rapport. Les rapports sont transmis, conformément à l'art. 53, al. 2 LFE, au Conseil d'Etat et à la Commission des finances et de gestion (CFG). L'Administration des finances et le service audité reçoivent également une copie de chaque rapport.

Pour éviter de surcharger le lecteur d'informations, l'IF a décidé de ne pas rédiger de rapports exhaustifs détaillant tous les résultats des contrôles. À la place, l'IF procède par exception, publiant uniquement les constatations nécessitant une attention particulière de la part des destinataires des rapports. Cependant, à la fin de chaque audit, l'IF rédige un tableau récapitulatif de discussion finale répertoriant les constatations et recommandations mineures traitées avec les services lors des révisions.

Conformément à l'art. 54, al.1 LFE, l'IF fixe un délai au service audité pour remédier aux faiblesses ou lacunes relevées. Par la suite, l'IF réalise un contrôle du suivi des recommandations.

## 3. Organisation du service

Selon la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs (LSR), les individus et les entreprises offrant des services de révision doivent obtenir l'agrément de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR). En 2008, l'IF a reçu cet agrément en tant qu'entreprise de révision et, en 2023, il a été renouvelé pour cinq ans. Cet agrément assure que les responsables de révision sont qualifiés et que des procédures reconnues sont en place.

L'IF doit également se conformer à des normes professionnelles exigeant une formation continue régulière. En 2024, l'IF a satisfait à ces exigences.

L'IF participe à la Conférence des Chefs des contrôles financiers des cantons latins et à la Conférence suisse des contrôles des finances.

Au 31 décembre 2024, l'IF comptait six inspecteurs ou inspectrices financier(e)s pour 5.6 EPT, un auditeur spécialisé dans l'informatique, une secrétaire occupée à 20%, l'adjoint à la cheffe de service et la cheffe de service, soit un total de 8.8 EPT.

#### **4. Grand Conseil / Commission des finances et de gestion / Conseil d'Etat**

L'IF est à disposition de la CFG et du CE pour toute demande particulière, conformément à l'art. 48 al. 3 LFE. Ces mandats spéciaux ne sont pas inclus dans la planification annuelle réalisée en début d'année. Lorsque l'IF reçoit de tels mandats, ils sont exécutés de manière prioritaire par rapport aux mandats prévus dans la planification annuelle.

Aucune demande particulière n'a été émise par la CFG en 2024. En revanche, le Conseiller directeur en charge de la DEEF a donné un mandat à l'IF de réaliser une évaluation détaillée de pièces comptables dans une unité administrative de sa propre Direction. Le but de cette expertise était de déceler d'éventuelles malversations financières.

En 2024, la Cheffe de l'IF a rencontré une fois la CFG.

## 5. Activités par direction

En 2024, le service a émis 85 rapports d'audit et a formulé 44 recommandations. Les rapports émis sont répartis de la manière suivante :

Direction	2024	2023
Chancellerie	3	4
Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC)	9	9
Pouvoir judiciaire / Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS)	11	24
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF)	13	6
Direction de l'économie de l'emploi et de la formation professionnelle (DEEF)	13	13
Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)	15	16
Direction des finances (DFIN)	15	7
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME)	6	4

## 5.1 Pouvoir judiciaire

En 2024, l'IF a vérifié les comptes 2023 de l'Office des faillites.

### 5.1.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Office des faillites	28.10.2024	0

#### Commentaires 2024 :

Aucune recommandation n'a été émise pour le pouvoir judiciaire en 2024.

### 5.1.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

Service N° et date du rapport	Recommandation	Etat au 31 décembre 2024
Tribunal d'arrondissement de la Gruyère N° 48 – 17.10.2022	Recommandation concernant la saisie de frais dans le système	Ce point sera contrôlé lors de la prochaine révision en 2025.
Justice de paix de la Glâne N° 63 – 14.11.p2023	Comptes bancaires sans héritiers connus	Cette recommandation a été partiellement suivie et fera l'objet d'un nouveau contrôle lors de la prochaine révision.

## 5.2 Direction de la sécurité, de la justice et du sport

10 révisions concernant les services ou établissements de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS) ont été effectuées durant l'année 2024.

### 5.2.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation	12.03.2024	1
Etablissement de détention fribourgeois	23.07.2024	0
Service de la sécurité civile et militaire	07.08.2024	0
Bureau de la taxe d'exemption de l'obligation de servir	07.08.2024	0
Service du Sport	15.10.2024	0
Loterie Romande – Domaine du sport	15.10.2024	0
Camp du Lac-Noir	19.08.2024	0
Association Fribourg - Solidaire	02.05.2024	0
Commission cantonale de la Loterie romande (LORO)	18.03.2024	1
Conférence latine des chefs des départements de justice et police	27.02.2024	0

#### Commentaires 2024 :

La révision du Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation a mis en évidence la nécessité d'intégrer le compte postal dans la comptabilité générale de l'État. Cette recommandation a été réalisée lors du passage à SAP S/4HANA.

À la suite de la révision des comptes 2023 de la Commission cantonale de la Loterie romande (LORO), une recommandation a été émise dans le but de comptabiliser les intérêts courus des placements dans un compte de régularisation d'actifs. La recommandation est mise en œuvre pour la clôture 2024.

## 5.2.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

<b>Service N° et date du rapport</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Etat au 31 décembre 2024</b>
Service du Sport N° 52 – 04.09.2023	Réconciliation du solde comptabilité J+S dans SAP	Délai de liquidation au 30.06.2025. Cette recommandation en lien avec l'implémentation de SAP S4/HANA est en cours de mise en œuvre
Etablissement de détention fribourgeois N° 55 / 04.09.2023	Procédure de gestion du magasin et du stock	Délai de liquidation au 30.06.2025. Cette recommandation en lien avec l'implémentation de SAP S4/HANA

## 5.3 Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Pour la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), l'IF a émis 6 rapports en 2024. Le rapport sur le contrôle des comptes 2023 du Service de l'environnement (SEn) sera finalisé au début de l'année 2025 et n'est pas dans la statistique ci-dessous.

### 5.3.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Service de l'environnement (SEn), comptes 2022	22.01.2024	2
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	07.02.2024	0
Service des ponts et chaussées (SPC)	02.04.2024	0
Service des bâtiments (SBat)	15.10.2024	4
Fonds sur les sites pollués	19.11.2024	0
Service de la mobilité (SMo)	20.12.2024	1

#### Commentaires 2024 :

Le rapport relatif à la révision des comptes 2023 du Service des bâtiments comportait quatre recommandations relatives aux comptes d'exploitation et d'investissements 2023. Outre ces recommandations, l'IF suit également les recommandations données au SBat lors de révisions précédentes pour des projets spécifiques (BCU, Agroscope).

Deux recommandations ont été émises à l'attention du Service de l'environnement. Elles ont pu être mises en œuvre durant l'exercice 2024.

La recommandation émise à l'attention du Service de la mobilité demande une formalisation des contrôles effectués par le SMo.

### 5.3.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

Service N° et date du rapport	Recommandations	Etat au 31 décembre 2024
Service des bâtiments (SBat) Construction du bâtiment de recherche Agroscope, Posieux N° 33 – 11.07.2023	11 recommandations liées notamment à la validation d'un avenant avec l'OFCL	Un groupe de travail incluant la DIME, le SBat et l'IF a été créé pour suivre ces recommandations. Certaines recommandations ont déjà été réglées. D'autres feront l'objet d'une décision politique au moment du décompte final.
Service des bâtiments (SBat) N° 63 – 15.10.2024	Corriger les imputations de prestations de tiers dans les comptes  Etudier la possibilité d'effectuer un appel d'offres pour la consommation d'électricité  Mettre à jour l'arrêté concernant l'attribution et la gestion des places de stationnement pour voitures et adapter au renchérissement les tarifs	Ces points seront contrôlés en 2025.
Service de la mobilité (SMo) N° 82 – 20.12.2024	Formaliser et documenter le SCI en prenant en compte l'ensemble des acteurs et les contrôles mis en place	Ce point sera contrôlé en 2025.
Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) N° 81 – 29.12.2023	Recommandation concernant réconciliation entre 2 systèmes  Respecter les règles comptables lors de l'imputation des factures fournisseurs	Ces points seront contrôlés en 2025.
Agrandissement et la restructuration de la BCU N° 57 / 2022	11 recommandations liées notamment à la gestion de projets et au surcoût	L'application de certaines recommandations sera contrôlée lors de projets futurs.  Une recommandation se réfère à la décision du SEFRI qui sera rendue sur la base du décompte final

## 5.4 Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle

13 révisions ont été effectuées en 2024 à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle (DEEF).

### 5.4.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Fonds cantonal de formation professionnelle initiale	07.02.2024	0
Conférence romande des délégués de l'énergie (CRDE)	07.02.2024	0
Association Cautionnement Fribourg	06.05.2024	0
Registre du commerce	07.05.2024	0
Service du logement	21.05.2024	0
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	28.05.2024	0
Service de l'énergie	10.06.2024	1
Fonds de l'énergie	10.06.2024	0
HES-SO Fribourg : HEDG, HEIA, HEGE et ETEC	12.08.2024	0
Haute Ecole de santé et Haute Ecole fribourgeoise de travail social	12.08.2024	0
Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)	02.09.2024	0
Fonds de la nouvelle politique régionale	02.09.2024	0
Ecole des métiers	03.12.2024	0

### Commentaires 2024 :

Les rapports des révisions des comptes 2023 de la DEEF présentent, essentiellement, les contrôles annuels de plusieurs Services et des HES. Pour les autres entités, l'IF applique, sur la base de ses analyses de risques, aux sommes engagées et au système de contrôle interne mis en place, des révisions selon le principe de cadence qui oscille de 2 à 3 ans suivant le Service.

La recommandation à l'attention du Service de l'énergie vise à le soutenir dans sa volonté de vérifier la comptabilité et les justificatifs des dépenses avant le versement du solde d'une subvention à une association.

#### 5.4.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

<b>Service N° et date du rapport</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Etat au 31 décembre 2023</b>
Service de l'énergie N° 38 – 10.06.2024	Vérifier la comptabilité et les justificatifs des dépenses avant le versement du solde de subvention à une association	Cette recommandation sera contrôlée en 2025.

## 5.5 Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Pour la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), les comptes 2023 de Grangeneuve (Gn), de CASEi Société de consultation et de formation continue dans le domaine de la production et de la transformation laitière (BE/FR/NE), des Vignobles de l'Etat de Fribourg, du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), ainsi que des 7 Préfectures ont été révisés.

Le Fonds d'investissement forestier et le Fonds de la faune ont fait l'objet d'un contrôle annuel de leurs comptes.

### 5.5.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
CASEi Société de consultation et de formation continue dans le domaine de la production et de la transformation laitière (BE/FR/NE)	23.02.2024	0
Préfectures des 7 districts	12.03.2024	0
Fonds d'investissement forestier	14.05.2024	0
Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)	10.09.2024	0
Vignobles de l'Etat de Fribourg	15.10.2024	1
Grangeneuve (Gn)	22.10.2024	2
Fonds de la faune	19.11.2024	0

#### Commentaires 2024:

Les recommandations émises à l'attention de Grangeneuve concernaient les ressources humaines. Elles résultaient essentiellement de mesures prises lors de la fusion ex-SAgri et Grangeneuve, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'IF recommande à l'administration des vignobles de l'Etat de clarifier son processus de valorisation des stocks.

### 5.5.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

<b>Service N° et date du rapport</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Etat au 31 décembre 2024</b>
Grangeneuve (Gn) N° 64 – 22.10.2024	Recommandation RH	Cette recommandation sera vérifiée en 2025.
Vignerons de l'Etat de Fribourg N° 62 – 15.10.2024	Clarifier le processus de valorisation et comptabilisation du stock de bouteilles, afin de disposer d'informations précises sur les stocks.	Cette recommandation sera vérifiée lors de notre prochain contrôle.

## 5.6 Direction de la santé et des affaires sociales

Pour la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), l'IF a émis 15 rapports sur les comptes 2023. Cinq mandats ordinaires, huit fonds dont le contrôle est à effectuer chaque année et deux mandats divers.

L'IF a effectué le suivi de la mise en œuvre des recommandations auprès de l'Hôpital fribourgeois émises lors de ses précédents contrôles.

### 5.6.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Etablissement médico-social « Les Camélias »	20.02.2024	0
Hôpital fribourgeois (HFR)	27.02.2024	15
Inspectorat de Suisse Occidentale des produits thérapeutiques	27.04.2024	0
Service de l'action sociale	10.06.2024	0
Fonds de l'asile	10.06.2024	0
Fonds de prévention et lutte contre le jeu excessif	10.06.2024	0
Fonds cantonal de l'action sociale	10.06.2024	0
Caisse de compensation – Réduction primes assurance-maladie	19.06.2024	0
Fonds de désendettement	25.06.2024	0
Service dentaire scolaire	23.07.2024	0
Service de l'enfance et de la jeunesse	19.08.2024	0
Fonds employeurs et personnes exerçant une activité lucrative indépendante	19.08.2024	0
Fonds taxe sociale	19.08.2024	0
Fonds en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap	26.11.2024	0
Fonds del Soto II	03.12.2024	0

### Commentaires 2024 :

En 2024, l'IF a effectué auprès de l'HFR le suivi des recommandations des rapports 2017 et 2018 relatifs à l'audit de l'information financière. L'IF a adapté et actualisé les recommandations encore ouvertes. L'objectif était de suivre l'évolution de ces recommandations, dans les domaines des charges salariales, de la gestion des investissements, des PIG et AP, du processus budgétaire et des systèmes d'informations. Un grand nombre des points relevés n'ont pas encore été réglés. 15 recommandations restent ouvertes.

#### 5.6.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

<b>Service N° et date du rapport</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Etat au 31 décembre 2024</b>
Hôpital fribourgeois (HFR) N° 11 – 27.02.2024	4 recommandations concernent les charges salariales 3 recommandations concernent la gestion des investissements 2 recommandations concernent les PIG/AP 5 recommandations concernent le processus budgétaire, la planification financière et les mesures d'efficience 1 recommandation concerne les systèmes d'information	En cours de réalisation
Service de l'action sociale N° 45 – 17.10.2022	Revoir les analyses des mandats de prestation avec chaque prestataire.	Cette recommandation sera contrôlée en 2025
Service de la prévoyance sociale N° 72 – 4.12.2023	Recommandation relative à la documentation de procédures. Recommandation concernant le domaine des EMS.	Cette recommandation sera contrôlée en 2025. Cette recommandation sera contrôlée en 2025.
Service de la santé publique N° 47 – 27.09.2021	Revoir les modalités de financement des PIG et AP et réaliser également un concept général avec le RFSM.	Cette recommandation sera contrôlée en 2025.

## 5.7 Direction de la formation et des affaires culturelles

Pour la Direction de la formation et des affaires culturelles, les comptes 2023 de 8 services et fonds ont été révisés. A noter que le rapport concernant les comptes 2022 du Service des biens culturels a été finalisé au début de l'année 2024, malgré le fait que les travaux ont été réalisés en 2023.

### 5.7.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommendations
Service des biens culturels (Comptes 2022)	22.01.2024	1
Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes	21.05.2024	1
Fondation d'Hauterive	03.06.2024	0
Haute Ecole pédagogique Fribourg	25.06.2024	0
Fonds cantonal en faveur de la formation	23.07.2024	0
Service archéologique	19.11.2024	3
Tests d'aptitude aux études de médecines	19.11.2024	0
Bibliothèque cantonale et universitaire	10.12.2024	1
Université de Fribourg	19.12.2024	2

#### Commentaires 2024 :

La recommandation émise envers le Service des biens culturels concerne l'application du règlement d'exécution de la loi sur les biens culturels.

L'IF a recommandé au Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes d'appliquer les règles comptables avec plus de rigueur.

Les 3 recommandations émises envers le Service archéologique sont d'importance moyenne ou basse et concernent un compte de caisse et les inventaires.

La recommandation à la BCU concerne également la consolidation de différents inventaires.

L'IF a recommandé à l'Université d'améliorer le processus de retrait de liquidités effectué pour rémunérer les patients simulés pour les examens de médecine et de mettre à jour les listes de signatures autorisées par faculté.

### 5.7.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

Service N° et date du rapport	Recommandations	Etat au 31 décembre 2024
La mise en œuvre du projet d'harmonisation des systèmes d'information pour l'administration des écoles (HAE) – Lot-3, audit intermédiaire N° 4 – 14.02.2022	Mettre à disposition un répondant métier et ponctuellement du personnel supplémentaire pour assurer l'avancement du projet S2p.  S'en tenir au mandat prévu et ne pas ajouter de nouvelles demandes, afin de respecter les coûts.	Cette recommandation sera contrôlée en 2025.
Service des biens culturels N° 1 – 22.01.2024	Recommandation concernant le règlement d'exécution de la loi sur les biens culturels (RELPBC).	Cette recommandation sera contrôlée en 2025.
Bibliothèque cantonale et universitaire N° 80 – 10.12.2024	Consolider les inventaires.	Cette recommandation est ouverte, échéance au 31.12.2025.
	Intégrer le compte de caisse dans SAP.	Cette recommandation est ouverte, échéance au 30.06.2025.
Service archéologique cantonal N° 73 – 19.11.2024	Compléter l'inventaire existant pour le matériel.	Cette recommandation est ouverte, échéance au 30.06.2025.
	Mettre en place un contrôle de l'inventaire sur la base d'une fréquence restant à déterminer.	Cette recommandation est ouverte, échéance au 30.06.2025.
Université de Fribourg N° 81 – 19.12.2024	Enregistrer l'ensemble des mouvements de liquidités dans un compte caisse ou procéder aux paiements par virements bancaires.	Ce point fera l'objet d'un contrôle détaillé lors de la prochaine révision.
	Etablir les listes de signatures autorisées par faculté pour la validation des factures fournisseurs.	Cette recommandation est ouverte, échéance au 30.06.2025.

## 5.8 Direction des finances

En 2024, l'IF a émis 15 rapports concernant des services ou fonds de la Direction des finances.

### 5.8.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Caisses dans l'administration cantonale et les établissements	22.01.2024	1
Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)	07.02.2024	2
Bilan de l'Etat et des écritures de clôture	19.04.2024	2
Service du personnel et d'organisation	07.08.2024	0
Fonds de la garantie de la rémunération sur 730 jours	07.08.2024	0
Service de l'informatique et des télécommunications (SITel)	10.09.2024	4
7 Registres fonciers	28.10.2024	0
Service cantonal des contributions	20.12.2024	0
Secteur des impôts sur les successions et les donations	20.12.2024	1

#### Commentaires 2024 :

Lors du contrôle des caisses dans l'administration et dans les établissements, l'IF a rappelé les directives concernant la tenue des caisses, ainsi que l'importance du contrôle interne et des contrôles de caisse.

Le rapport du SITel du 7 février 2024 se référait aux comptes 2022. Les deux recommandations émises concernaient, d'une part, la délimitation périodique dans la comptabilité et, d'autre part, la gestion des heures supplémentaires.

Le deuxième rapport émis à l'attention du SITel en 2024 concerne les comptes de l'exercice 2023. Il contient 4 recommandations. La première concerne une situation présentant un risque de potentiel conflit d'intérêt. Cette recommandation a immédiatement été mise en œuvre par le SITel. La deuxième demande au SITel d'initier une réflexion visant à améliorer la transparence de la gestion financière des projets. Une démarche a déjà été entreprise afin de répondre à cette demande. Une troisième recommandation concerne l'application de la loi sur les marchés publics. Enfin, la dernière recommandation a pour objet le paiement d'heures supplémentaires.

Le rapport sur le bilan de l'Etat et les écritures de clôture 2023 contenait une recommandation à l'attention de l'AFin, lui demandant d'actualiser son système de contrôle interne comprenant les procédures et contrôles liés à la gestion financière de l'Etat de Fribourg, lors de la mise en place du nouveau logiciel SAP S4/Hana. Une deuxième recommandation demandait de présenter une provision pour heures supplémentaires et vacances, conformément aux règles comptables.

La recommandation émise à l'attention du secteur des impôts sur les successions et les donations concernait la paramétrisation et l'utilisation du programme informatique.

### 5.8.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

<b>Service N° et date du rapport</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Etat au 31 décembre 2024</b>
SCC : Secteur de l'impôt sur les gains immobiliers (IGI) N° 70 – 28.11.2023	S'assurer que tous les avis d'aliénation transmis par le Registre foncier sont intégralement repris dans le système du secteur IGI	Cette recommandation sera contrôlée en 2025
Bilan de l'Etat et des écritures de clôture N° 24 – 19.04.2024	Actualisation du système de contrôle interne lié à la gestion financière de l'Etat	Cette recommandation sera contrôlée en 2025
Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) N° 59 – 10.09.2024	Régler la problématique des heures supplémentaires, en conformité avec la LPers et le RPers	Cette recommandation sera contrôlée en 2025
Secteur des impôts sur les successions et les donations N° 84 – 20.12.2024	Recommandation concernant la paramétrisation du fichier utilisé pour la taxation	Cette recommandation sera contrôlée en 2025

## 5.9 Chancellerie

En 2024, l'IF a émis 3 rapports concernant des mandats dépendant de la Chancellerie.

### 5.9.1 Rapports émis en 2024

Service, secteur, établissement, fonds ou association	Date du rapport	Recommandations
Association Fribourgissima Image Fribourg	12.03.2024	0
DIGI-FR	17.04.2024	0
Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale	07.05.2024	0

*Commentaires 2024 :*

Aucune recommandation n'a été émise en 2024.

### 5.9.2 Recommandations ouvertes au 31 décembre 2024

Aucune recommandation n'est ouverte au 31 décembre 2024.

## **6. Conclusion**

Nous restons naturellement à disposition pour tout renseignement concernant notre organisation, notre travail ou pour toute demande que vous pourriez avoir envers notre service.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat, Monsieur le Président de la Commission des finances et de gestion, Mesdames et Messieurs les Députés, nos respectueuses salutations.

**INSPECTION DES FINANCES  
DE L'ETAT DE FRIBOURG**



**Irène Moullet**